

## Vacance de postes

L'administration communale de la Ville de Rumelange se propose d'engager pour les besoins du service PEDIBUS, nouvellement créé :

**3 salarié(e)s à tâche manuelle (m/f/d),  
carrière A3 sous le statut du CCT SUD  
à tâche partielle (16 heures par semaine)  
à durée déterminée pour la période allant du 3 juin au 15 juillet 2024 (prolongation possible)**

Pourront concourir, les candidats (m/f/d) maîtrisant les usuelles langues du pays, la connaissance de la langue luxembourgeoise étant indispensable.

### Missions :

Accompagner les écoliers sur leur chemin de l'école et garantir leur sécurité  
Être l'interlocuteur pour les autorités parentales  
Travailler selon un plan de travail fixe prévoyant des coupures.

### Profil souhaité :

Être ponctuel, flexible et faire preuve de fiabilité.

### Pièces à joindre à la candidature :

- 1) une lettre de motivation ;
- 2) un curriculum vitae détaillé avec une photo d'identité récente ;
- 3) une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 4) un extrait récent de l'acte de naissance ;
- 5) un extrait récent du casier judiciaire n°3 et n°5 ;
- 6) une copie de la carte de sécurité sociale.

### Conditions générales et pièces à joindre à la demande :

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces énumérées à l'aide-mémoire des conditions d'admission détaillées qui est disponible sur le site internet [www.rumelange.lu](http://www.rumelange.lu) sous le « Reider virtuel ».

Les candidatures sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Rumelange, 2 place G.-D. Charlotte, L-3710 Rumelange au plus tard pour le mardi, 7 mai 2024.

Rumelange, le 22 avril 2024.



Le collège des bourgmestre et échevins  
Henri Haine, bourgmestre  
Elvedin Muhovic et Jimmy Skenderovic, échevins